

Résultat du recensement agricole : une analyse parcellaire

Lucien Bourgeois et Maurice Desriers¹

Le recensement témoigne de la baisse inéluctable du nombre d'exploitations. Rien de nouveau ! Le problème, c'est qu'il ne propose aucune piste de réflexions sur les évolutions des résultats économiques².

Tous les dix ans depuis 1955, dans tous les pays de l'Union européenne, il est obligatoire de procéder à un recensement exhaustif des exploitations agricoles. C'est aussi une recommandation de l'Onu pour l'ensemble des pays du monde. C'est une des opérations statistiques les plus lourdes et les plus coûteuses pour le budget national. C'est le seul secteur économique où cela se pratique. C'est une mine de renseignements sur les agriculteurs certes, mais aussi sur les salariés agricoles, l'occupation du territoire et le monde rural. Mais, chose surprenante, les seuils des minima d'activité n'ont pas été modifiés depuis 50 ans et on s'interdit toujours de poser des questions sur les résultats économiques ou sur la propriété du patrimoine.

Chacun a bien retenu l'idée que le nombre des exploitations était de 390 000 et que cela représentait une baisse de 100 000 en dix ans. Parallèlement, le nombre des emplois convertis en emplois à plein temps (ETP)³ est désormais de 660 000 contre 740 000 en 2010, soit une baisse de 80 000. C'est une baisse légèrement inférieure en nombres absolus à celle des exploitations mais très inférieure en pourcentage. La baisse est de 20 % pour les exploitations agricoles et de 11 % pour le nombre d'actifs. L'explication est relativement simple et trouve son origine dans le nombre croissant de formes sociétaires qui

¹ Lucien Bourgeois est économiste et membre de l'Académie d'agriculture de France. Maurice Desriers est statisticien et économiste.

² Nous nous proposons d'analyser les apports de ce recensement pour mieux comprendre les tendances en cours. Nous verrons ensuite les questions que cela pose pour l'avenir. Nous limiterons cette analyse aux chiffres de la France métropolitaine car ceux des territoires ultramarins méritent une analyse particulière.

³ Voir tableau p. 32.

permettent de réunir plusieurs exploitations dans la même structure économique sans que cela diminue autant la charge de travail.

Il est intéressant de rapprocher les chiffres des deux derniers recensements des évolutions connues depuis 1970. Il y avait à cette époque 1,59 million d'exploitations. C'était quatre fois plus que maintenant. Pour faire simple, cela signifie que le nombre des exploitations a diminué de 66 par jour depuis 50 ans. Le ralentissement est clair. Il n'a diminué que de 38 par jour dans les 20 dernières années et de 28 depuis le recensement de 2010. Même type de baisse pour les actifs en équivalent temps plein, la diminution a été de presque 100 par jour (94) depuis 50 ans contre 41 depuis 20 ans et 25 seulement ces dix dernières années. Parallèlement, la surface agricole utile n'a baissé que de 10 %, soit trois millions d'hectares par rapport à presque 30 millions d'hectares en 1970. De fait, la surface moyenne des exploitations a fortement augmenté. Elle n'était que de 19 hectares (ha) en 1970. Elle est passée à 55 ha en 2010 et elle est désormais de 68,6 ha en 2020. (Voir tableau en fin d'article) Mais cette forte progression ne signifie pas pour autant qu'on a changé de type d'entreprises agricoles. Si on ramène le nombre d'actifs à plein temps au nombre d'exploitations, on constate que le collectif de travail par exploitation mesuré en emplois équivalent temps plein est resté pratiquement le même depuis 50 ans. Il était de 1,49 ETP en 1970, il était encore de 1,53 en 2010. Il a très légèrement progressé en 2020 avec 1,69 ETP par exploitation. Il n'est pas certain que ce changement récent soit très significatif dans la mesure où la méthode d'enquête a été modifiée. Il est possible que certaines personnes aient coché la case plein temps sur internet alors qu'elles n'auraient pas fait le même choix devant un enquêteur. Signalons que seuls 68 % des chefs d'exploitations déclarent travailler à plein temps. De toute façon, avec moins de deux emplois par exploitation, le secteur agricole fait exception par rapport aux autres entreprises en France où le salariat prédomine largement.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE NOMBRE DES EMPLOIS SALARIÉS AUGMENTE

Dans le recensement 2020, le nombre des salariés permanents en équivalent temps plein (ETP) progresse de plus de 10 000 en passant désormais à 138 000 en 2020. Mais le chiffre des salariés saisonniers ou occasionnels diminue d'un peu plus de 3 000 ETP soit 75 600 ETP en 2020. Au total l'emploi salarié augmente donc de 7 000 en dix ans. C'est la première fois dans l'histoire de ces

50 dernières années que le nombre de salariés augmente. Est-ce un retournement durable ? Jusqu'à maintenant, on assistait à une évolution souvent mal comprise. En effet, la part du travail assurée par les salariés augmentait régulièrement mais cela n'empêchait pas le nombre des salariés de diminuer. L'explication était simple. Cela signifiait que le nombre des chefs d'exploitation et celui des membres de leurs familles diminuaient à un rythme beaucoup plus rapide que celui des salariés. Cela signifie aussi que la part du travail assurée par les emplois familiaux restait prépondérante. En 2010, elle était encore de 72 %. En 2020, elle est de 68 %.

En 2020, les chefs d'exploitation et les co-exploitants assurent encore 59 % du travail, les autres membres de la famille 8 %, les salariés permanents 21 % et les salariés saisonniers ou occasionnels 11 %. Autre fait révélateur des évolutions en cours, le nombre des exploitations de statut individuel baisse de 35 % en dix ans. Elles n'emploient plus que 211 000 actifs ETP, soit à peine un tiers de l'emploi agricole total alors que les emplois dans les exploitations sous forme sociétaire ont augmenté de 9 % et atteignent 448 000 ETP soit 68 %.

Évolution du volume de travail dans les exploitations

En milliers d'ETP	2010	2020	Évolution moyenne annuelle (%)	2010 (%)	2020 (%)
Chefs d'exploitation ou coexploitants	445,8	391,2	-1,3	60,3	59,4
Main d'œuvre familiale permanente	87,1	53,7	-4,7	11,8	8,2
Total chefs, coexploitants et familiaux	532,9	444,8	-1,8	72,0	67,5
Salariés permanents non familiaux	127,9	138,3	0,8	17,3	21,0
Saisonniers ou occasionnels	78,9	75,6	-0,4	10,7	11,5
Volume total du travail sur les exploitations	739,7	658,8	-1,2	100,0	100,0

Source : Agreste Recensement agricole 2010 et 2020

Les chiffres des emplois attirent l'attention sur l'ambiguïté des chiffres du recensement. Le chiffre de 390 000 exploitations a en effet peu de sens car il est obtenu avec un artifice curieux. Les statisticiens estiment qu'il faut garder les mêmes critères

qu'il y a 50 ans. Il suffit de posséder soit un hectare de grandes cultures ou 20 ares de cultures spécialisées ou une vache ou cinq brebis. En fait, on ne recense pas que des « agriculteurs » mais des personnes qui ont une petite activité marginale agricole. Fait très caractéristique, le Réseau comptable agricole (Rica), qui est aussi une obligation européenne pour étudier les résultats économiques des « vrais » agriculteurs, ne comptabilise que 296 000 exploitations agricoles avec un potentiel de production (la « PBS » assimilée un peu rapidement à un chiffre d'affaires) de plus de 25 000 euros par an en 2020. Est-ce que cela signifie *a contrario* que les près de 100 000 exploitations identifiées par le recensement agricole de 2020 et qualifiées de « micro » ont un chiffre d'affaires inférieur à 25 000 euros ?

LA QUESTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES N'EST PAS POSÉE

En réalité, on ne le sait pas. Tout simplement parce que cette question du chiffre d'affaires n'a pas été posée dans le recensement. Les statisticiens du ministère de l'Agriculture ont recours à un substitut calculé à partir des données physiques, la production brute standard (PBS). C'est un indicateur calculé en additionnant la valeur de vente de la production moyenne de chaque tête de bétail ou de chaque hectare. Il est dommage que les statisticiens français ne se soient pas décidés à demander enfin une notion aussi facile à trouver que le chiffre d'affaires comme cela se pratique depuis de nombreuses années aux États-Unis ou au Canada. C'est pour cette raison que les observateurs doivent se contenter d'une approximation telle que la PBS. Cet indicateur a pour principal avantage de regrouper les exploitations agricoles selon leur taille et par orientation technico-économique (Otex). C'est un regroupement qui correspond bien à la logique de la spécialisation des exploitations par filière de production. Cela permet aussi la diffusion des techniques de production par les instituts techniques spécialisés et par les Chambres d'agriculture. Mais cela ne permet pas d'expliquer les résultats économiques. On observe en effet que les disparités de ces résultats à l'intérieur d'une même Otex sont beaucoup plus importantes que les disparités entre les Otex. Quoi de plus normal ? Il n'y a aucune raison que le secteur agricole échappe aux règles en vigueur dans le reste de l'économie. Dans une économie capitaliste, il y a souvent plus de relation entre le capital et le résultat économique qu'entre le produit fabriqué et ce même résultat.

RICA 2020 : QUATRE CATÉGORIES D'AGRICULTEURS⁴

À partir du Réseau comptable agricole (Rica), on peut essayer de distinguer quatre catégories d'exploitations agricoles dans le chiffre de 390 000 tel qu'il apparaît dans les résultats du recensement agricole de 2020. La première serait celle des près de 100 000 entités hors champ du Rica qui ont une PBS de moins de 25 000 euros par an. On estime que leur PBS moyenne serait de 8 000 euros par an. Cela correspond à un revenu d'appoint de 2 à 3 000 euros annuellement. Il ne s'agit pas de véritables entreprises mais d'apport complémentaire à une retraite ou à un autre métier. La deuxième catégorie est celle des entreprises qui peuvent bénéficier du régime fiscal du micro-bénéfice réel qui ont un chiffre d'affaires de moins de 82 000 euros par an. Ces entreprises sont au nombre de 65 000 et elles ne réalisent qu'environ 6 % du chiffre d'affaires de la ferme France. Elles dégagent un excédent brut d'exploitation (EBE) moyen de 17 000 euros en 2020. La troisième catégorie est celle des exploitations sous statut individuel avec un chiffre d'affaires de plus de 82 000 euros. Elles ne sont plus que 88 000 en 2020. Elles réalisent un EBE moyen de 58 000 euros en 2020 et cela correspond à une part de 21 % de la production de la ferme France. La quatrième catégorie est celle des exploitations sous forme sociétaire de plus de 82 000 euros de chiffre d'affaires. Elles sont au nombre de 143 000 et assurent désormais 71 % du chiffre d'affaires de la ferme France. Elles mobilisent en moyenne 362 000 euros de capitaux permanents dont 257 000 euros de capitaux propres et dégagent un EBE moyen de 105 000 euros en 2020.

Il est évident qu'on pourrait beaucoup mieux caractériser ces catégories si on avait disposé du chiffre d'affaires réel des exploitations recensées. On se serait peut-être aperçu qu'il y avait une partie des très petites entreprises qui ont en réalité des résultats très supérieurs aux estimations à partir de la PBS car certaines d'entre elles valorisent leur production par la vente directe.

Nombre d'exploitations selon le statut

	1988	2000	2010	2020
Exploitants individuels	946 078	537 559	339 872	222 783
GAEC	37 716	41 475	37 205	42 710
EARL	1 539	55 925	78 610	73 769
Autres sociétés (SCEA, SA, SARL, SAS...)	9 913	17 331	29 290	42 710
Autres statuts (société de fait, indivisions...)	21 509	11 517	3 528	1 240
Ensemble	1 016 755	663 807	488 505	383 212

Source : Agreste SRIS Centre Val de Loire, recensements agricoles

⁴ Communication Jeanneaux, Louveau, Bourgeois au colloque SFER Toulouse Sept 2021

LE SUCCÈS DES FORMES SOCIÉTAIRES

Le chiffre de 162 000 exploitations sous forme sociétaire est impressionnant. Avec 42 % du nombre des exploitations recensées, elles assureraient presque les trois quarts de l'activité agricole de notre pays. Cela étant, il faut relativiser ce chiffre en rappelant que la forme sociétaire ne signifie pas pour autant un collectif de travail nombreux ni même différent de celui du seul chef d'exploitation. Il ne signifie pas non plus le recours à des capitaux extérieurs à la famille. Depuis 30 ans, le nombre des Gaec est pratiquement stable autour de 40 000. C'est déjà une performance en soi puisque pendant le même temps le nombre des exploitations a été divisé par 2,5. En revanche, les formes sociétaires qui ont le plus progressé sont celles des EARL et des SARL, deux formes qui ne supposent pas nécessairement de travailler à plusieurs ni de partager largement le capital. Ces deux formes de sociétés permettent surtout de distinguer le capital professionnel du patrimoine personnel.

Répartition des exploitations par statut juridique

Forme juridique	Nombre d'exploitations (en %)	Production brute (en %)	Subventions (en %)	SAU (en %)	ETP (en %)
Exploitations individuelles	46	29	34	33	30
Sociétés	54	71	66	67	70
dont GAEC	16	23	30	27	24
dont EARL	30	36	29	32	34
dont autres sociétés	8	12	7	8	12

Source : SSPP Rica – Champ : France métro, Guadeloupe et Réunion

QUELLES TENDANCES POUR LES ANNÉES QUI VIENNENT ?

Le vieillissement de la population des chefs d'exploitation s'accroît en 2020. La part des chefs d'exploitation de plus de 60 ans est passée de 22 % en 2010 à 27,3 % en 2020, conséquence logique de la hausse de la part des 50 à 59 ans en 2010. Les effectifs de toutes les classes d'âge diminuent. La part des moins de 40 ans augmente légèrement à 18 % du fait d'un effet de structure car leurs effectifs diminuent moins que la moyenne.

On peut considérer que les 106 224 chefs d'exploitation de plus de 60 ans seront partis d'ici à dix ans. En comparant les effectifs des plus de 60 ans en 2010 et des plus de 70 ans en 2020, le taux de départ n'est que de 70 %. Donc, on ne pourrait avoir que 75 000 départs correspondant à une poursuite de la baisse constatée en pourcentage du nombre d'exploitations entre 2010 et 2020 sans augmentation du nombre d'installations. Sans cette hypothétique augmentation du nombre d'installations par rapport à la décennie 2010-2020, la poursuite des tendances conduirait à un nombre d'exploitations de 310 000 en 2030.

Évolution du nombre d'exploitations par classes d'âge

Classe d'âge du chef d'exploitation	Nombre d'exploitations			
	1988	2000	2010	2020
Nombre				
Ensemble	1017	664	490	389
Moins de 40 ans	228	191	84	70
De 40 à 49 ans	191	179	139	84
De 50 à 59 ans	324	173	159	129
60 ans ou plus	273	147	108	106
% du total				
Ensemble	100	100	100	100
Moins de 40 ans	22	29	17	18
De 40 à 49 ans	19	27	28	22
De 50 à 59 ans	32	26	32	33
60 ans ou plus	27	22	22	27
Évolution annuelle (en %)				
		1988/ 2000/	2000/ 2010	2010/ 2020
Ensemble		-3,5	-3,0	-2,3
Moins de 40 ans		-1,5	-7,9	-1,8
De 40 à 49 ans		-0,5	-2,5	-4,9
De 50 à 59 ans		-5,1	-0,8	-2,1
60 ans ou plus		-5,0	-3,0	-0,2

Source : Agreste SRISE Centre Val de Loire, recensements agricoles

LE CAPITAL, ANGLE MORT DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Le recensement de 2020 montre un nombre d'évolutions intéressantes de l'agriculture française. La plus frappante est la part prépondérante des formes sociétaires sur le plan économique.

Mais, il n'en faudrait pas tirer la conclusion hâtive sur la mort de l'exploitation familiale. Même si pour la première fois, le nombre des salariés augmente en valeur absolue par rapport à 2010, cela ne montre pas un basculement vers une agriculture où le salariat serait majoritaire dans le collectif de travail.

Évolution du nombre d'exploitations et du nombre d'actifs sur le long terme

Années	Nombre d'exploitations (milliers)	Actifs (milliers ETP)	SAU (millions ha)	SAU moyenne (en ha)	Nombre d'actifs par exploitation
1970	1 588	2 369	29,7	18,7	1,49
1979	1 263	1 864	29,3	23,2	1,48
1988	1 017	1 446	28,6	28,1	1,42
2000	664	957	27,8	41,9	1,44
2010	490	751	27,0	55,1	1,53
2020	390	659	26,7	68,5	1,69
Pertes en unités par jour					
Depuis 10 ans	28	25			
Depuis 20 ans	38	41			
Depuis 50 ans	66	94			

Source : Agreste Srise Centre Val de Loire recensements agricoles

Or, le recensement montre une augmentation de la superficie cultivée et du cheptel par exploitation. Faute d'autres indicateurs sur le capital détenu et le chiffre d'affaires, cela montre l'importance du capital d'exploitation. Une plus grande attention sur cet aspect doit être portée si l'on veut agir à bon escient sur ce secteur⁵. ■

⁵ Pour en savoir plus :

- ministère de l'Agriculture : de nombreuses publications sont disponibles
- <https://agriculture.gouv.fr/les-chiffres-definitifs-et-detailles-du-recensement-agricole-2020>.

Chambres d'agricultures

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=177304